



**Bulletin  
municipal  
2024**



**Pascal HODY**  
Maire d'Ars-sur-Moselle  
8<sup>ème</sup> Vice-Président de l'Eurométropole



## Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

### L'année 2024 s'achève et le constat reste le même :

- La guerre en Ukraine rentre dans sa 3<sup>ème</sup> année. Le conflit s'est stabilisé sur certains fronts, mais des combats violents se poursuivent. Les sanctions contre la Russie et l'aide militaire occidentale restent déterminantes,
- Le conflit Israélo- Palestinien reste présent, avec une montée des tensions en Cisjordanie et à Gaza, avec des affrontements meurtriers,
- La Syrie est dans un état instable depuis la destitution du clan AL-ASSAD. Des tensions subsistent entre les forces Kurdes, le régime syrien et des acteurs étrangers comme la Turquie et la Russie avec la crainte du retour d'attentats sur notre sol,
- Le COVID est toujours une réalité, certes moins présente, mais toujours prête à ressurgir,
- Cette année est devenue la plus chaude de l'histoire de l'humanité, mais cela sera vrai aussi pour 2025, 2026, 2027... Si nous ne prenons pas de décisions importantes aujourd'hui, quelles seront les conséquences pour les générations à venir ? Bien pire sûrement !

Sur le plan communal, l'année 2024 aura été celle du commencement des travaux de réhabilitation de nos bâtiments. La toiture de l'école Val de Mance a été la première à faire l'objet d'importants travaux de rénovation de charpente, de toiture, et d'isolation.

Ces travaux vont s'étaler bien au-delà de 2025 qu'il s'agisse du remplacement de notre éclairage public par du LED qui a débuté récemment ou de la sécurisation de la rue Pierre de Coubertin, etc.

Cette liste est non exhaustive, je vous laisse à la lecture de ce bulletin municipal dans lequel vous trouverez toutes les actions qui ont été menées tout au long de l'année et qui vont vous être présentées par mes adjoints.

L'année 2025 vient de débuter et avec elle l'espérance de voir les conflits s'arrêter, mais aussi de voir les grandes nations de ce monde s'entendre pour que cessent ces émissions de gaz à effet de serre qui entraînent le dérèglement climatique si inquiétant.

Derrière ces grands enjeux sociétaux à venir, il nous a semblé utile d'associer dès maintenant les générations futures à l'action communale, les préparant ainsi à devenir les acteurs de demain. Un Conseil Municipal des Jeunes a ainsi vu le jour en juin 2024, s'est réuni à plusieurs reprises et a déjà pu faire les premières propositions qui seront accompagnées financièrement dès le budget primitif 2025.

Comme les années précédentes, la gestion financière de la commune est toujours plus difficile tant les dotations diminuent et les charges augmentent ; cependant la bonne santé financière de notre commune ainsi qu'une gestion saine nous permettent de continuer à investir, sans alourdir les charges et sans augmenter le taux des taxes locales.

## **L'année 2025 sera encore riche de travaux et d'investissements :**

- Les travaux de désimperméabilisation et de végétalisation des cours des écoles Ressayguier, Val de Mance et Moulin Fleuri débiteront en juin, pour un montant estimé d'environ 1,4M€,
- Nous poursuivons et finissons le chantier de l'éclairage public.
- Le complexe sportif ne sera pas en reste avec la création d'un nouveau terrain d'entraînement pour le club de foot.
- Nous continuerons d'investir dans les équipements de sécurité et d'accessibilité de nos bâtiments publics, au bénéfice de tous les administrés, valides ou porteurs de handicap.

## **L'année 2025 sera également forte en matière d'urbanisme :**

- Le projet de la maison médicale n'est pas en reste. Je vous avais promis un premier coup de pioche au 2<sup>ème</sup> semestre pour le projet de la maison médicale mais la vente de la gare par la SNCF est venue modifier ce projet. Le but est maintenant d'installer cette maison au sein d'un espace dédié dans le cadre de la réhabilitation de la gare, que nous allons acquérir.
- Les 2 collectifs de la rue du Moulin rentrent également dans leur phase d'étude.
- La résidence Sénior de la rue Bussières va se concrétiser, enfin ! Une autre est à l'étude dans l'enceinte de la cour Poinson.
- Les logements, rue de la Gendarmerie, seront livrés au cours du 1<sup>er</sup> semestre de cette année.
- L'EHPAD est entré dans la phase du second œuvre et devrait être livré pour la fin de l'année.
- Sur le coteau Driant, toujours, les travaux de la tranche 1, côté Est, vont démarrer.
- La construction d'un immeuble rue des Varaines est entré dans sa phase active.
- Avec le soutien de la Métropole, nous avançons sur le dossier de la zone Schweitzer, mais également sur celui de la rue de la Moselle qui devrait également être aménagée.

## **L'année 2025 sera encore plus solidaire :**

- Les actions menées par le CCAS se développent au bénéfice de toutes les tranches d'âge, et depuis peu en direction du jeune enfant.
- Après l'installation d'un lieu d'échange Parents / Enfants, cette année verra l'arrivée d'une ludothèque au sein de la salle Ferry qui va devenir un espace dédié aux enfants de tous âges.

- Nous multiplions les formations et sensibilisations à l'attention de nos aînés, tout en maintenant nos actions, le goûter de la Saint Nicolas, le repas des anciens, les colis de Noël pour celles et ceux qui ne peuvent se rendre à ces manifestations.
- La solidarité reste de mise en ces temps toujours aussi difficiles. Nous ne laisserons personne sur le bord du chemin. Notre présence aux côtés des associations ne se dément pas. Nous trouvons toujours la solution à leurs demandes.

## **L'année 2025 sera toujours aussi festive :**

Les manifestations de 2024 seront toutes reconduites pour 2025. Elles sont rendues possible grâce à l'implication grandissante des bénévoles qui viennent en renfort des manifestations organisées par le Comité des Fêtes.

- La brocante de printemps,
- Le feu d'artifice du 13 juillet,
- Les Balades Estivales en août,
- L'exposition Ars'Tiste en septembre,
- La soirée cabaret en octobre,
- Le marché de Noël en décembre,

## **Et il y a également les manifestations organisées par les associations :**

- La fête de la musique,
- Le concert de la place de la République,
- La brocante d'automne,
- Les bourses aux jouets,
- Etc.

« L'avenir de notre territoire dépend de l'engagement de chacune et chacun. En 2025, nous continuerons à placer la concertation et la proximité au cœur de notre action. Ensemble, faisons de notre commune un lieu de vie où il fait bon vivre, travailler et grandir »

Je vous renouvelle, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux et vous donne rendez-vous pour débiter cette nouvelle étape de notre belle aventure collective.

Avec toute ma considération,

### **Pascal HODY**

Maire d'Ars-sur-Moselle  
8<sup>ème</sup> Vice-Président de l'Eurométropole





## ➤ HOMMAGE À SERGE BROCHARD

Il était une figure bien connue des habitants d'Ars sur Moselle...

Né le 15 janvier 1965 à Châlette-sur-Loing (Loiret) et résidant 3 rue des haies à Ars sur Moselle, il a obtenu un CAP de plombier en 1983 avant de travailler pour l'entreprise Hermann (Seichamps) de 1983 à 1989 puis pour l'entreprise GOCEL de Montigny-les-Metz pendant 23 ans.

Serge a rejoint ensuite les services techniques de la commune en juillet 2016 où il a été successivement agent d'entretien des bâtiments et des espaces verts en Contrat Unique d'Insertion puis en tant que titulaire du grade d'adjoint technique territorial à compter du 15/07/2019.

Plus connu dans son cercle amical sous le nom de « Sergio », il était célibataire et sans enfant.

Dôté d'un solide sens de l'humour, Serge aimait ne pas se prendre au sérieux et, par sa personnalité enjouée et généreuse, il se rendait volontiers disponible pour autrui en étant toujours prêt à rendre service.

Animé par cette volonté de bienveillance, il aimait les rencontres amicales, le bricolage et les parties de poker, son violon d'Ingres.

Serge nous a hélas quitté le 26/09/2024, emporté rapidement par la maladie, entouré de ses amis et ses collègues.

Il laisse un grand vide chez tous ceux qui l'auront rencontré, apprécié et aimé



# 01

## *Hommage*





Publication :  
Mairie de Ars-sur-Moselle

Rédaction :  
Mairie de Ars-sur-Moselle

Directeur de la publication  
et de la rédaction :  
Mairie de Ars-sur-Moselle

Régie Publicitaire :  
Groupe Média Plus Communication  
Z.I. Secteur C7  
Allée des Informaticiens  
CS 30075  
06705 St-Laurent du Var Cedex  
Tél. : 04 92 271 389  
Site Web : [www.mediapluscom.fr](http://www.mediapluscom.fr)  
E-Mail : [contact@mediapluscom.fr](mailto:contact@mediapluscom.fr)

Photos : Mairie de Ars-sur-Moselle

Impression :  
Imprimerie spéciale du  
Groupe Média Plus Communication  
Dépôt légal : 2025



01. HOMMAGE ..... p.2



02. FINANCES..... p.4



03. INFORMATIONS MUNICIPALES .. p.7

- > Social
- > Travaux bâtiments communaux - vie associative
- > Travaux de voirie - sécurité - signalisation routière
- > Vie scolaire - enfance
- > Animation - communication - culture
- > Environnement - cadre de vie - incivilités
- > Service à la population



04. VIE ASSOCIATIVE ..... p.43



05. INFOS PRATIQUES..... p.44



# 02

## Finances Locales



MADAME MARIE-LINE KIEFFER



## Budget 2024

Dans le cadre de l'élaboration du budget municipal pour l'année 2024, l'équipe municipale a pris en compte le contexte économique marqué par une inflation persistante tout en veillant à maintenir à un niveau satisfaisant d'investissement dans les équipements et services publics essentiels pour la population et qui contribuent à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, tout en veillant à une gestion rigoureuse de nos ressources.

L'inflation qui impacte significativement les coûts des biens et des services, représente un défi pour la gestion des finances locales. Face à cette réalité, une approche équilibrée visant à préserver la qualité des services publics, à maintenir un effort d'investissement notamment dans les équipements scolaires et sportifs tout en minimisant l'impact fiscal sur la population a été recherchée.

Pour compenser l'impact de l'inflation des coûts, les travaux de rénovation énergétiques de nos anciennes chaudières, la rationalisation des coûts de fonctionnement et la mobilisation des subventions, ont permis de maintenir l'équilibre du budget 2024.

### La logique budgétaire

- > Le budget de fonctionnement primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants et de contenir la dette tout en poursuivant les opérations d'investissement envisagées, notamment en mobilisant des subventions auprès de l'État, du Conseil Départemental et de la Région chaque fois que possible.
- > Le budget comporte deux sections : la section Fonctionnement et le section Investissements toutes deux équilibrées en recettes et dépenses.

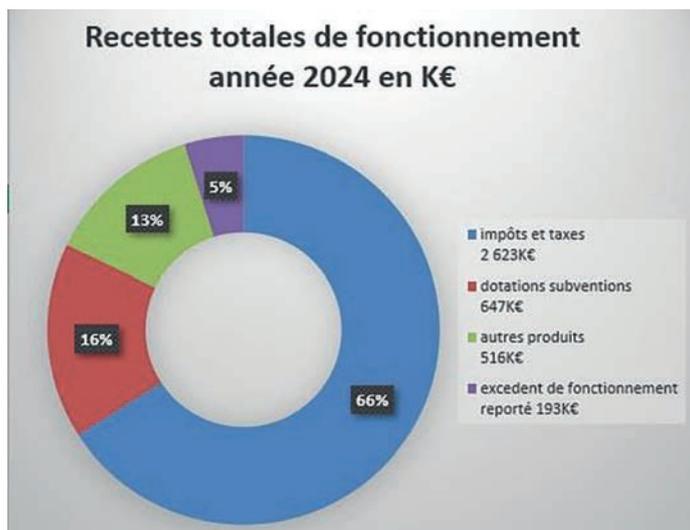
## Les grandes étapes du budget

- > Avant le vote du budget, un débat préalable appelé « débat d'orientations budgétaires » a eu lieu dans le cadre de la séance du conseil municipal du 6 mars 2024. Cette étape budgétaire est essentielle car elle permet aux élus de débattre des orientations et stratégies financières qui conduiront à la construction du budget.
- > Le budget primitif 2024 (fonctionnement et investissements) a été présenté et voté lors de la séance du conseil municipal du 27 mars 2024.
- > Lors du second semestre de l'année, le conseil municipal est appelé à voter des décisions modificatives qui permettent de réajuster certaines lignes de dépenses tout en restant conforme au budget primitif voté.

## Les sections budgétaires

- > Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre commune :
- > d'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les dépenses d'entretien courant des bâtiments, le versement des salaires et indemnités, les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services ;
- > de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir avec des opérations d'ampleur variable visant à améliorer ou à conserver le patrimoine communal.

## LA SECTION FONCTIONNEMENT

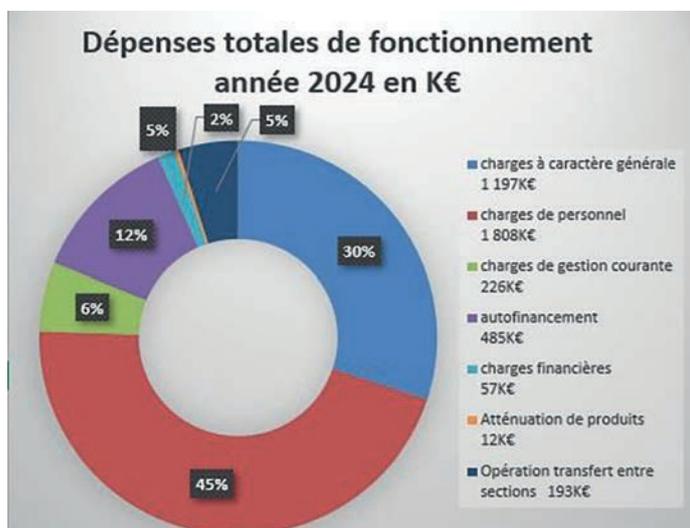


> **Les recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (services périscolaires, loyers et redevances essentiellement), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, et diverses subventions.

> **Pour 2024, la section fonctionnement est équilibrée à 3 981 K€.**

**Ces dernières se décomposent de la manière suivante :**

- 66 % pour la fiscalité directe ;
- 16 % pour les dotations et participations ;
- 13 % pour les autres produits des services, du domaine et des ventes ;
- 5 % pour l'excédent de fonctionnement reporté



> **Les dépenses de fonctionnement** sont constituées par l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les salaires et indemnités du personnel et des élus et les intérêts des emprunts à payer.

> **En 2024, celles-ci sont estimées à 3 981 K€.**

**Elles se décomposent de la façon suivante :**

- 45 % pour les charges de personnel ;
- 30 % pour des charges à caractère général ;
- 6 % pour les autres charges de gestion courante ;
- 2 % pour les charges financières ;
- 12% pour l'autofinancement.

## LA SECTION INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement, la section investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Au total le budget investissement 2024 est chiffré à 2 680 K€ dont un report de 423 K€ de 2023.

La section investissement concerne notamment les acquisitions de mobilier, de matériel, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

La planification de notre budget investissements 2024 intègre des investissements stratégiques en équipements pour répondre aux besoins de la population et garantir la durabilité de nos infrastructures :

### Équipements éducatifs :

Nous poursuivons le programme de requalification des ensembles scolaires et de soutien à la vie scolaire avec :

- > La requalification de la cour de l'école Rességuier avec désimperméabilisation des sols. Les travaux étaient initialement prévus pendant les vacances estivales mais des contraintes techniques liées à la nature du sol nous ont conduit à reporter ces travaux en 2025.
- > La rénovation totale de la toiture de l'ensemble scolaire Val de Mance
- > L'achat de matériel pédagogique

### Infrastructures sportives :

- > Remplacement de la surface de jeu du terrain rouge du stade Maurice Fontaine

### Transition écologique :

- > Poursuite de la rénovation énergétique avec le passage au LED de tout l'éclairage public et la mise en place de deux bornes de recharge IRVE

### Amélioration du cadre de vie :

- > Travaux d'aménagement et de sécurisation de la voirie rue Pierre de Coubertin et rue Foch
- > Aménagements paysagers et la mise en place de caméra nomade

Ces dépenses sont financées par des subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement, l'excédent capitalisé de la section fonctionnement de 2023, le virement de la section fonctionnement 2024, les amortissements, les emprunts et les produits de cession de biens.





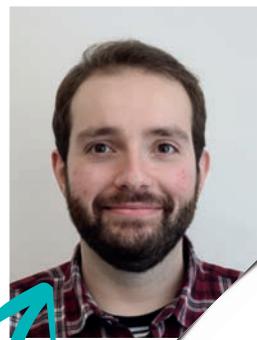
**Ars-sur-Moselle**

*Informations  
municipales*

03



## Social : Le Centre Communal d'Action Sociale



MONSIEUR BASTIEN FROTEY

### ➤ Les missions

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public responsable de l'aide sociale au niveau local.

Il est doté d'une personnalité juridique de droit public, lui permettant d'agir en justice en son propre nom. Il a une existence administrative et financière distincte de la commune, bien qu'étroitement lié à la ville par une subvention de fonctionnement.

Le CCAS est géré par un Conseil d'Administration constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire.

#### FOYER DES AÎNÉS

Le samedi 13 avril, le traditionnel repas dansant des aînés a réuni nos seniors âgés de plus de 70 ans dans une ambiance chaleureuse et festive. Pas moins de 193 Arsois se sont retrouvés pour partager un délicieux repas et profiter d'un après-midi de danse, au rythme du tango, du disco et des incontournables musiques de guinguette.

Ce moment de convivialité a également été l'occasion de mettre à l'honneur les doyens de la commune, témoins précieux de notre histoire locale.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement, rendant cette journée mémorable pour nos aînés.



**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**  
03 87 60 96 36 - [ccas@ville-arssumoselle.fr](mailto:ccas@ville-arssumoselle.fr)

Horaires : Lundi, mardi, mercredi, jeudi vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

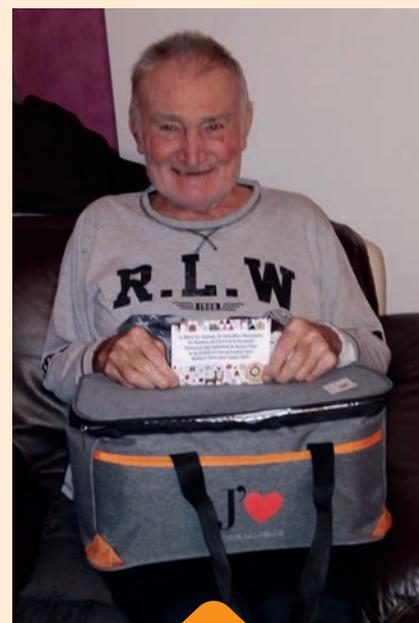
## LE GOÛTER DE LA SAINT-NICOLAS

Le goûter de la Saint-Nicolas s'est déroulé cette année le vendredi 13 décembre, légèrement décalé par rapport à la date habituelle. Ce moment convivial a rassemblé plus de 100 personnes, offrant à nos aînés une belle occasion de se retrouver dans la bonne humeur.

Autour d'un délicieux goûter, nos seniors ont profité d'un après-midi joyeux, animée par un duo musette qui a su enchanter l'assistance avec des airs entraînants et festifs.

Pour clôturer cette belle journée, Saint-Nicolas en personne a fait une apparition en fin d'après-midi. Il a distribué à chacun des participants un chocolat, apportant une touche de douceur et de magie avant les fêtes de fin d'année.

Les actions organisées par le CCAS ne seraient rien sans les membres du conseil d'administration et les bénévoles qui nous épaulent tout au long de l'année. Je tiens à les remercier publiquement pour leur engagement et leur investissement sans faille, qui permettent de faire vivre ces moments précieux de partage et de convivialité.



## DISTRIBUTION DES COLIS

Afin de ne pas oublier nos aînés les plus fragiles, un colis a été distribué aux seniors en perte d'autonomie, dans l'incapacité de quitter leur domicile et de participer aux manifestations qui leur sont dédiées tout au long de l'année.

Ce geste témoigne de notre engagement à leur apporter soutien et réconfort, en maintenant un lien précieux malgré les difficultés.

## ACTIVITÉS PHYSIQUES ET MENTALES

Dans le but de favoriser le lien social, d'encourager l'apprentissage et de maintenir une activité physique et mentale, plusieurs ateliers ont été organisés cette année pour nos seniors.

- **Gym douce** : Animée par l'association Nat'APA, cette activité a rassemblé 15 participants au cours de 13 séances, offrant un moment de bien-être et de détente.
- **Ateliers informatiques** : Deux cycles ont été proposés, réunissant 8 participants chacun pour 10 séances. Le premier atelier était dédié à l'initiation à l'outil informatique, tandis que le second permettait un perfectionnement pour ceux souhaitant approfondir leurs compétences numériques. Cet atelier a été financé grâce au soutien de la CARSAT Alsace Moselle et Label Vie.



- **Huit séances de sophrologie** ont permis à 12 participants de découvrir des techniques de relaxation et de gestion du stress. Ces ateliers, financés grâce au soutien de la CARSAT Alsace Moselle et Label Vie, ont abordé des thématiques variées, telles que l'évacuation des tensions, l'apprentissage de l'apaisement, ainsi que l'importance de poser un regard positif sur son quotidien. Les participants ont également travaillé sur le renforcement de leur confiance en eux et de leur estime de soi, des outils qui ont eu une résonance particulière pour chacun d'eux.



Le 23 avril, Pascal Hody, maire et président du CCAS, a signé une convention avec la Mutuelle familiale, déjà partenaire de plusieurs communes mosellanes. Lors de la réunion d'information vous étiez une quarantaine à vouloir vous renseigner sur la mutuelle communale.

Ce partenariat offre aux Arsois des formules pour une complémentaire santé adaptée à tous, notamment les personnes âgées, étudiants, chômeurs ou non couverts par une mutuelle d'entreprise. Il permet aussi de comparer les garanties actuelles avec celles proposées, souvent moins chères que les mutuelles traditionnelles, pour décider en toute transparence s'il est avantageux de changer.

## RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE AUTOUR DU JEU DE SOCIÉTÉ

Le CCAS, en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et l'association des A3, a organisé une rencontre intergénérationnelle autour du jeu de société, le mercredi 13 novembre. Cet événement, qui a rassemblé jusqu'à 80 participants, a permis de créer des moments d'échange et de partage autour d'activités ludiques.

Cet événement marque une belle collaboration entre les générations et témoigne de l'engagement du CCAS à renforcer le lien social au sein de la commune.



## UNE JOURNÉE MÉMORABLE POUR LES PLUS DE 60 ANS !

Mercredi 6 septembre, une journée mémorable dans la Marne. Destinée aux habitants de la commune âgés de 60 ans et plus, cette sortie a rassemblé 55 participants, ravis de partager un moment de convivialité et de découverte.

Le programme, riche et varié, comprenait un trajet en autobus grand confort, une visite des vignes en petit train, la découverte des caves, suivie d'une dégustation de champagne, un déjeuner savoureux et une croisière reposante sur la Marne.

Cette journée a été l'occasion de créer des souvenirs inoubliables tout en créant des liens entre les participants, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



## OCTOBRE ROSE

En octobre, le (CCAS) de notre commune a pris l'initiative de parer la mairie de rose pour marquer son engagement dans la lutte contre le cancer du sein. Durant tout le mois, les habitants ont été invités à se rendre en mairie pour s'informer sur cette cause essentielle et recevoir un ruban rose, symbole de solidarité et d'espoir envers les femmes touchées par cette maladie.

Le CCAS tient également à rappeler l'importance du soutien à la recherche et à l'accompagnement des malades. Grâce à vos dons à La Ligue contre le cancer, vous participez activement à ces efforts indispensables. Chaque contribution compte pour faire reculer cette maladie qui reste la première cause de mortalité par cancer chez les femmes.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette belle initiative, montrant que notre communauté sait se mobiliser pour les grandes causes.

## PARENTALITÉ : À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

Afin de mieux comprendre vos attentes en matière de parentalité – c'est-à-dire l'ensemble des responsabilités, des compétences et des relations liées à l'éducation et au développement des enfants, nous avons lancé un questionnaire auprès des parents arsois. Vous avez été nombreux à participer : nous avons recueilli pas moins de **153 réponses**.

Vos retours sont clairs et unanimes : notre commune manque d'infrastructures adaptées pour les enfants, et vous êtes nombreux à exprimer des interrogations sur des thématiques essentielles comme la gestion des émotions, l'usage des écrans, l'établissement de règles, et l'autorité parentale.

Pour répondre à ces besoins, notre objectif pour 2025 est ambitieux mais essentiel : créer un espace dédié aux parents et aux enfants, où des spécialistes de la petite enfance interviendront pour vous accompagner, répondre à vos questions et vous proposer des outils concrets pour le quotidien.

Au premier semestre 2025, une ludothèque ouvrira à l'espace Jules Ferry. Ce lieu convivial proposera des jeux pour tous les âges, favorisant le partage, les échanges intergénérationnels et la découverte ludique. Les habitants pourront également emprunter des jeux pour prolonger l'expérience chez eux.

Nous sommes à vos côtés pour bâtir une commune toujours plus accueillante et solidaire. Ensemble, faisons grandir nos enfants dans les meilleures conditions possibles !



Neuf duos enfants/parents ont participé à des ateliers de sophrologie dans le nouvel espace parentalité temporaire de l'école Val-de-Mance. Guidés par la sophrologue Isabelle Perrot-Cornu, ils ont découvert des outils pour mieux gérer leurs émotions, renforcer leur complicité et partager des moments de détente.

Ces ateliers sont une initiative du CCAS, témoignant de sa volonté de proposer des actions en direction de la jeunesse et des familles.

Entre jeux ludiques pour exprimer les émotions et exercices de relaxation, chaque duo est reparti avec des pratiques simples à reproduire à la maison pour apaiser le stress et alléger la charge mentale. Une belle réussite pour ce nouveau lieu dédié aux familles.



## Travaux bâtiments communaux

Bien que l'année 2023 fut économiquement tendue, l'année 2024 fut difficile aussi pour notre commune. Il a fallu palier de nombreux imprévus, cependant nous maintenons le cap de notre plan pluriannuel sur 4 ans pour la rénovation de nos bâtiments communaux. Nous avons pu terminer l'ensemble des travaux qui étaient prévus sur la toiture de l'école Val de Mance (charpente, couverture et isolation des combles).



## TRAVAUX RÉALISÉS CETTE ANNÉE

### ÉCOLE VAL DE MANCE

Les travaux de rénovation de la toiture sont terminés, ils avaient pris un peu de retard, suite à quelques imprévus.



Une nouvelle salle pour la pause méridienne a été aménagée pour pallier l'augmentation du nombre des enfants au périscolaire.



## ÉGLISE

Réparation ponctuelle sur la toiture de l'église (à proximité de l'édifice)



Après quelques déboires avec l'entreprise mandatée, nous avons pu finaliser la restauration et la remise en état de l'escalier en pierre, ainsi que la rampe en fer forgé. Travaux, confiés à la société les travaux de Prény implantée sur notre commune.



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## RUE FOCH

Démolition de la maison située au 65 rue Foch et mise en place d'un PAVE (point d'apport volontaire enterré) et installation d'un espace détente (Bancs espace vert).



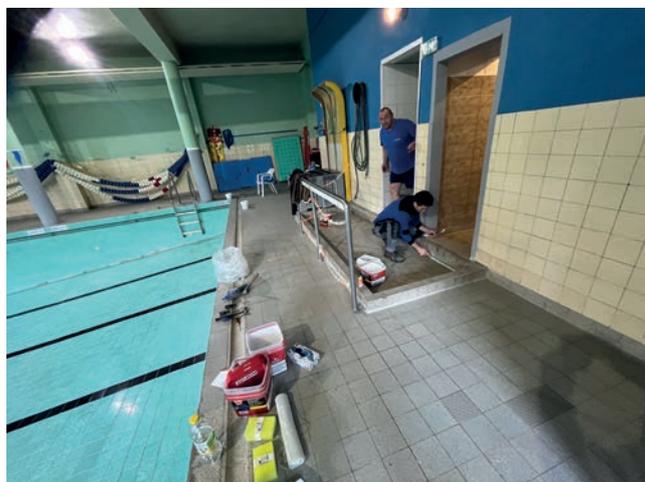
## PARC MUNICIPAL

Dans le cadre des diverses manifestations organisées par la ville, une dalle béton a été coulée permettant de recevoir Orchestre, chanteurs et autres. Ainsi que l'installation de tonnelles si nécessaire.

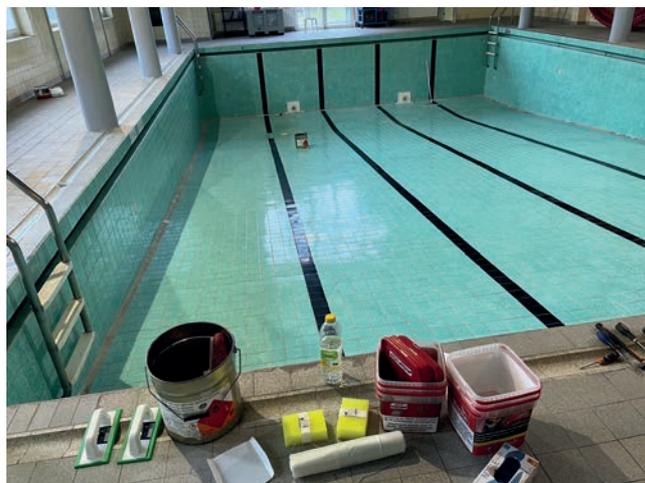


## BÂTIMENTS COMMUNAUX

Afin de palier la multitude de clés d'accès à nos bâtiments communaux, nous avons pris la décision de remplacer les serrures, par des barillettes à clés uniques codées. Simplifiant ainsi le travail de tous les intervenants.



La réfection des joints du bassin de la piscine municipale a été réalisée, dans le cadre de l'entretien biennuel.



Au gymnase Stéphane Susung quelques petits travaux d'entretien





## LES ATELIERS MUNICIPAUX

Dans notre volonté de poursuivre le plan d'économies d'énergies, tout le vieil éclairage des ateliers Municipaux a été remplacé par du led, améliorant la qualité de la lumière et bien moins énergivore.

Après le premier achat d'un véhicule utilitaire électrique pour nos ateliers en 2021, c'est au tour du véhicule de notre police municipale d'être remplacé. C'est chose faite depuis le mois d'avril, le choix s'est porté sur une 208 électrique alliant économie et écologie.



Un grand merci au personnel technique et administratif pour leur collaboration, leur rapidité et efficacité tout au long de l'année, à résoudre la multitude de problèmes divers afférant aux besoins de l'ensemble des services.

## EHPAD

L'avancement des travaux de l'établissement suit son cours dans les délais fixé au calendrier du constructeur et devraient permettre une ouverture fin 2025.



## RUE DE LA GENDARMERIE

Les deux bâtiments de la société ICADE s'achèvent laissant place à 52 appartements de standing.



## RUE DES VARAINES

Construction d'un immeuble privé de standing composé de 11 appartements du F2 au F5, avec box et parkings.





## Vie associative

Bons nombres de communes voient disparaître peu à peu leur tissu associatif faute de moyens humains et financiers. Ars-sur-Moselle peut se féliciter d'avoir plus d'une trentaine d'associations qui animent notre ville aussi bien culturellement que sportivement. Nous sommes à leur écoute et nous faisons le maximum pour leur rendre la tâche plus facile. C'est un besoin primordial pour maintenir les relations et le bien être entre toutes les générations, alors n'hésitez pas à venir agrandir leurs rangs, vous serez sans aucun doute les bienvenus.

En cette fin d'année de gros travaux ont été engagés pour enfin mettre en conformité le stade municipal en remplaçant le terrain en schiste par une pelouse naturelle avec arrosage automatique, pelouse qui sera opérationnelle pour la reprise des entrainements dès cet été. Toutes les conditions seront désormais remplies pour une bonne pratique du jeu et pourquoi pas, redonner à notre club une place plus importante dans la hiérarchie du football régional.



La rénovation des courts de tennis se termine avec la mise en place d'un pourtour en béton et la pose du nouveau grillage et nous devrions terminer cette rénovation par l'éclairage des 2 courts cette année.



# INFORMATIONS MUNICIPALES



Nos clubs sportifs ont tout au long de l'année organisé diverses manifestations et compétitions, petite rétrospective.

Le 7 janvier 2024 le tournoi en salle du tir à l'arc a attiré de nombreux clubs de tout l'est de la France, avec une multitude de médailles pour nos archers.



Sans oublier le concours 3D en extérieur qui fut aussi un grand succès



## BADMINTON

Le championnat de Moselle inter clubs de Badminton du 24 mars et du 5 Mai au gymnase Stéphane Susung.

## JUDO

Le 15 juin, l'heure des récompenses pour nos jeunes judokas, le passage au grade supérieur avec la traditionnelle remise de ceintures



# INFORMATIONS MUNICIPALES



Le 21 juin, la fête de la musique sur la place de la république organisée par la toute nouvelle association présidée par M. Mathias Gillas, fut une belle réussite malgré le temps mitigé.



Pour la première brocante du F.C Ars au stade municipal le temps malheureusement n'était pas au rendez-vous, il a plu toute la journée. Nous ne pouvons que les encourager à renouveler cet événement.



## HARMONIE MUNICIPALE

Le concert de printemps avec le Coralp - Lotharingia



Et devant la mairie le 7 juin



## ASSOCIATION DE PÊCHE

Remise en état du chemin du canal.

L'accès à l'étang pour notre association de pêche était devenu un vrai parcours du combattant. Une rénovation sur toute sa longueur s'imposait, c'est chose faite depuis fin décembre.



Le 8 décembre dernier nous avons célébré le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la capitulation du Fort Driant et la libération de la ville d'Ars-sur-Moselle. Avec le concours de plusieurs associations de la commune, nous avons pu organiser cet événement et je les en remercie chaleureusement et particulièrement l'amicale du fort Driant qui nous a permis de faire une exposition dans le hall de la mairie pendant 3 semaines sur ce sujet, exposition qui a remporté un vif succès notamment de la part de nos écoliers qui ont prêté une grande attention à la visite guidée de M. Jacques Noel président de l'amicale du fort Driant.



Le défilé de véhicules américains a été précédé d'une commémoration au monument aux morts avec de nombreuses personnalités civiles et militaires.



Encore un grand merci à toutes nos associations pour leur engagement et leur aide à organiser tous ces événements. Votre soutien est essentiel pour nous permettre de poursuivre nos actions et de sensibiliser l'opinion publique.





Travaux de voirie, de sécurité et signalisation routière, d'amélioration des réseaux et de rénovation de l'éclairage public

## INTRODUCTION

De nombreux travaux ont animé l'année 2024 afin d'améliorer la qualité des voiries, la sécurité routière ainsi que les différents réseaux (électriques, eau potable, assainissement, captation des eaux pluviales...)

Le chantier concernant la réhabilitation de la cour d'école Ressayguier a dû être reporté à 2025. En effet un problème technique sur la nature du sol argileux nécessitait des investigations complémentaires avec comme impact une date de livraison de la cour d'école au-delà la rentrée scolaire de septembre

### D'autres travaux ont été réalisés notamment :

- réfection de la voirie rue Foch et de la rue de la Résistance à l'intersection avec la rue Wilson
- aménagement de sécurité rue Foch au niveau de la rue Marion avec la création d'un passage surélevé
- modification de la circulation rue Pierre de Coubertin (pose de plots sur la chaussée à proximité de l'espace de livraison du collège)
- passage de la rue d'Aigremont en zone de rencontre (zone de partage entre les véhicules et les piétons qui ont une priorité absolue) avec une vitesse limitée à 20km/h.

- création d'un Point d'Apport Volontaire Enterré (PAVE) au niveau du 65 rue Foch
- aménagement accès piétons colombariums et carré musulman dans le cimetière

Aménagement accès handicapés dans le cimetière protestant

- chantier important également avec la pose de 410 nouveaux luminaires LED en lieu et place d'anciens matériels
- installation de deux bornes de recharge de véhicules électriques place de la République
- enfouissement des réseaux secs angle rue Foch, rue des Alliés
- renforcement du réseau électrique basse tension rue Poincaré et place de la République

### Etudes en cours :

Les études sur la refonte de la cour d'école Val de Mance - Moulin Fleuri ont été finalisées (désimperméabilisation des cours d'école). Un choix a été fait de manière collégiale notamment avec les groupes scolaires comme pour la cour Ressayguier parmi les différents scénarios proposés par Iris Conseil dans le cadre de l'AMO (assistance à la maîtrise d'ouvrage). La consultation des entreprises pour

l'attribution du marché global (cours d'écoles Ressayguier, Val de Mance et Moulin Fleuri) a été lancée, l'objectif étant de réaliser les travaux pendant les vacances scolaires d'été (juillet-août 2025)

Concernant le quartier St Paul rue Clémenceau plusieurs problématiques importantes ressurgissent à ce jour. Les différentes allées du quartier sont toujours du domaine privé (anciennement propriété de la boulonnerie qui n'a jamais fait les démarches nécessaires pour régulariser) et donc la municipalité n'a pas à y intervenir. Néanmoins afin de sortir de cette impasse nous sommes en train de voir avec la SCI qui gère les allées afin que nous soient rétrocédées les voiries cela nous permettra d'entretenir les enrobés (ce qui n'a jamais été fait auparavant par le gestionnaire privé). Le réseau d'assainissement du quartier qui est vétuste avec notamment des dysfonctionnements de plus en plus fréquents est aussi installé dans les propriétés privées qui de fait n'est pas pris en compte par les services de l'Eurométropole. Nous sommes également intervenus auprès des différents concessionnaires afin d'étudier la possibilité de sortir tous les réseaux du domaine privé (le réseau privé actuel étant devenu ingérable)

## TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES

### Rue Foch (troisième tronçon)

Dans la continuité de la rénovation des enrobés réalisée les années précédentes le dernier tronçon depuis la rue de la Résistance jusqu'au carrefour avec la rue de Verdun a été traité avec la pose d'un tapis de macadam du plus bel effet.



## Création d'un Point d'Apport Volontaire enterré 65 rue Foch

Un nouveau PAVE a été installé au niveau du 65 rue Foch afin d'assurer la collecte des déchets sur la partie haute de la rue Foch. Un aménagement paysagé avec la pose de bancs est venu compléter cet équipement.



## Entretien abords route départementale rue Wilson (D11)

L'entretien des routes départementales ne se limite pas à la réfection des enrobés. Les abords notamment les espaces végétalisés composés de parterres de fleurs ou de haies arbustives nécessitent toute l'attention de nos services techniques afin de rendre plus agréable la circulation des véhicules et le passage des piétons.



## Travaux ponctuels

Des travaux ponctuels de voirie ont été réalisés par nos services techniques :

- aménagement d'un accès piéton aux nouveaux colombariums ainsi qu'au carré musulman dans le cimetière
- aménagement d'un accès handicapé dans le cimetière protestant



## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE ET DE STATIONNEMENT AXÉS SUR LA SÉCURITÉ

### Passage surélevé rue Foch (angle rue Marion)

Nous avons profité de la réfection des enrobés sur la partie haute de la rue Foch pour réaliser un nouveau passage surélevé.

Cet équipement de sécurité permettant de casser la vitesse excessive de certains véhicules est stratégiquement implanté au niveau de la rue Marion qui est entre autres le passage régulier de nombreux collégiens.



## Zone de rencontre 20km/h rue d'Aigremont

De nombreux véhicules empruntent cette rue qui n'est pas très large notamment aux heures d'entrée et de sortie des écoles maternelles et primaires.

La vitesse excessive est très dangereuse pour les riverains dont la porte d'entrée donne directement accès à la chaussée. Nous avons décidé afin de résoudre cette situation d'installer quatre ralentisseurs monoblocs et de passer cette rue en zone de rencontre (zone de partage entre les véhicules et les piétons) avec une vitesse limitée à 20km/h.



## Ralentisseur de vitesse rue Louis

La dangerosité de la sortie du parking collectif privé situé rue Louis Blériot avec une visibilité qui est quasiment nulle nous a conduit à poser un ralentisseur de vitesse monobloc afin de remédier à cette situation.



## Aménagement de sécurité rue Pierre de Coubertin

Le mécontentement d'une majorité de riverains (passage en mairie, mails, courriers) rue Pierre de Coubertin depuis le temple protestant jusqu'au collège sur le non-respect de la signalétique où le passage dans la rue est normalement réservé aux riverains nous a interpellé. Malgré les nombreuses actions de sensibilisation par le biais de la gendarmerie, de la police municipale ou d'actions au niveau du collège (depuis quelques années déjà) un nombre considérable de véhicules souvent à vitesse excessive continue à emprunter cette rue qui plus est à la sortie des cours du collège avec tous les collégiens qui descendent en même temps cette voie. Il en résulte un réel danger pour tous ces piétons et aussi pour tous les riverains qui vivent cette insécurité au quotidien.

A la suite d'une réunion sur place et avec la validation de tous les riverains présents il a été décidé de fermer la rue en question au niveau de l'accès livraison du collège. Une borne rétractable permet le passage des camions poubelle et des services de secours. Bien évidemment même si ce n'est plus souvent le cas, lors d'épisodes neigeux voire verglaçants nous déverrouillerons la borne rétractable, cela sera bien utile notamment pour les riverains du haut de la rue.



## Modification carrefour rue Bussières/rue Foch

Après le signalement en mairie de plusieurs de nos concitoyens sur la dangerosité du carrefour rue Foch au niveau de la rue Bussières où des automobilistes irrespectueux voire inconscients venant de la rue Bussières ne respectent pas la priorité à droite, il a été décidé dans un premier temps de matérialiser un stop rue Bussières au niveau de l'intersection avec la rue Foch.



## Entretien marquage au sol des voies communales

Le personnel communal entretient tous les ans selon un planning établi tous les marquages au sol (passages piétons, zébras, places de stationnement, bandes jaunes...) dans la commune hormis les routes départementales qui sont traitées par une société spécialisée.



**Poursuite de la réfection des fuites d'eau dans la commune**

Dans la continuité de 2023 Véolia poursuit sa campagne de recherche de fuites d'eau avec à la clé des travaux de terrassements nécessaires pour réparer et résorber lesdites fuites.



**Renforcement réseau basse tension carrefour rue du docteur Schweitzer**

La suppression d'un poste de transformation a nécessité le renforcement du réseau électrique basse tension au niveau du carrefour d'accès à la rue du docteur Schweitzer.



**Renforcement du réseau électrique basse tension rue Poincaré et place de la République**

Le centre bourg étant considéré comme sensible en termes de sécurité d'alimentation électrique, des travaux de renforcement basse tension ont été réalisés rue Poincaré et place de la République cela permettant par la même occasion le raccordement des deux nouvelles bornes de recharge place de la République.



**Renforcement réseau haute tension et basse tension rue de la gendarmerie**

Le projet Icade (construction de deux immeubles de standing) a nécessité l'implantation d'un nouveau poste de transformation dans la rue de la gendarmerie.



**Enfouissement des réseaux secs rue Foch**

La démolition de l'ancienne maison située 65 rue Foch a nécessité d'enfouir auparavant tous les réseaux secs (réséda, fibre, éclairage public...) Tous ces travaux ont permis in fine la création d'un PAVE (point d'apport volontaire enterré).



**Extension réseaux secs rue du Fort**

La viabilisation de 3 parcelles après l'espace St Pierre rue du fort a nécessité l'extension de tous les réseaux (eaux usées, pluviales, électriques basse tension et télécommunications).





## ➤ TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

### Remplacement de 410 luminaires par du matériel de type LED

Il restait 410 luminaires à remplacer afin de passer toute notre commune avec du matériel LED à savoir que l'intégralité de notre parc d'éclairage public est constitué d'environ 750 points lumineux. La forte augmentation des coûts de l'énergie avec aucune certitude sur le marché de l'électricité nous a conduit à décider d'équiper toute notre ville en LED et cela le plus rapidement possible.

La pose de ces équipements a été effectuée par UEM dans les meilleurs délais. La police municipale est venue en soutien pour réguler la circulation rue Foch vu la complexité d'intervention pour les agents UEM dans le centre bourg. Nous remercions les riverains et les commerces pour leur patience et leur compréhension pendant ce chantier d'envergure.

Quant au fonctionnement des nouveaux luminaires il a été acté que l'éclairage ne serait pas coupé la nuit. En revanche la lumière sur les départementales traversant notre commune ainsi que la rue Foch et la rue Pasteur sera réduite de 50% de 23h à 5h. Pour toutes les autres rues l'éclairage sera réduit de 80% de 23h à 5h. Ainsi un éclairage doux sera préservé et la facture énergétique de l'éclairage public va considérablement diminuer.



## ➤ INSTALLATION BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

### Installation de deux bornes de recharge de véhicules électriques place de la République ;



Dans le cadre du déploiement des bornes de recharge des véhicules électriques initié par l'Eurométropole (en partenariat avec UEM) deux nouvelles bornes ont été installées sur le parking de la place de la République. Elles permettent le raccordement simultané de 4 véhicules. Dans le cadre du développement de l'utilisation des véhicules électriques, la collectivité se doit de se doter d'infrastructures adéquates.





MADAME ANNE-FRANCE GINER



# INFORMATIONS MUNICIPALES



École  
Val de Mance

## RENTRÉE SEPTEMBRE 2024

L'école Val de Mance accueille cette année 350 élèves encadrés par 17 enseignants, 3 ATSEM et 5 AESH.

A la rentrée 2024, c'est avec regret que nous avons appris le départ de Madame REINBERGER très appréciée des parents et des élèves depuis de très nombreuses années ; d'autres écoles de la circonscription auront la chance de travailler avec elle. Nous avons également appris le départ de Madame MAUGRAS qui est entrée en fonction en tant que Conseillère Pédagogique. L'école a souhaité la bienvenue à Mesdames DJERMOUNE, TAVERNE et HENRION.

## ÉPANOUISSEMENT ET RÉUSSITE : le chemin du bien-être scolaire

L'école d'Ars-sur-Moselle met tout en œuvre pour la réussite et le bien-être des élèves. En maternelle la présence des ATSEM et le renfort de Madame DELGADO du périscolaire contribue à la sérénité de l'accueil et du travail des petits.

L'ULIS en élémentaire est un atout pour la réussite et l'inclusion des enfants reconnus handicapés par la MDPH.

De même, des activités de soutien scolaire sous diverses formes sont proposées à tous les écoliers.

Toujours dans l'esprit du bien-être de l'enfant, l'évaluation positive est une priorité, son but est de souligner les tentatives, les progrès, et les réussites des élèves.

De plus, dans le cadre du Projet d'École 2022/2026, le projet « **Être bien à l'école pour mieux apprendre** » a été reconduit.

Enfin, dans le contexte du programme « pHARe » anti-harcèlement mis en place dans tous les établissements scolaires du pays, l'école d'Ars-sur-Moselle s'est pleinement investie à travers des débats, des ateliers, des interventions et une attention toute particulière à la prise en charge des situations de harcèlement.

L'équipe ressource de ce programme est constituée de Mesdames DUVIALARD, WOJTRZYK et DASSE.

Des stages de réussite ont été proposés aux vacances de printemps et en juillet pour des élèves de CP/CE1 et CM1/CM2.

## PROJETS ET ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

L'année écoulée à l'école Val de Mance a été encore riche et variée en projets et activités pédagogiques :

### Sorties et interventions :

- Intervention de la SNCF dans les classes de CM2
- Partenariat avec la bibliothèque municipale pour les classes de maternelle, ULIS et CP
- Intervention de Metz Métropole autour de la gestion des déchets en classes de maternelle
- Sortie à l'écomusée de HANONVILLE le 17 mai et à l'ADEPA de Vigny le 6 juin pour les maternelles
- Visites culturelles le 19 avril à Metz pour les classes de CE1 et CE2 (musée de la Cour d'Or, cathédrale et centre Pompidou)
- Sortie à Verdun le 27 mai pour les CM2

### Projet chorale :

Une trentaine d'élèves d'Ars du CE1 au CM2 ont bénéficié d'une aide technique et artistique du Tourdion dans le cadre du projet chorale organisé par Madame MACHABERT les lundis soir. Ce projet a été clôturé par un magnifique spectacle à la salle des fêtes d'Ars-sur-Moselle le 8 juin 2024.



## Projet « L'arsouille » :

Monsieur CESAR poursuit ce projet depuis plusieurs années, par le moyen du journal « L'arsouille », il informe chaque semaine les familles sur la vie de l'école.

## Rencontre USEP :

Comme chaque année, les classes de moyenne section jusqu'aux classes de CM ont pu participer à des rencontres sportives en partenariat avec l'USEP :

- Les maternelles à la rencontre Gestes Naturels à Scy Chazelles le 6 juin 2024
- Les CP et ULIS à la rencontre Orientation à Scy Chazelles le 10 juin 2024
- Les CM à la rencontre Hand à Novéant le 16 mai et Orientation à la Croix Saint Clément les 13 et 14 juin 2024

## Classe transplantée :

Les élèves de CM1 ont participé à la traditionnelle et attendue classe transplantée à Riec sur Bélon du 27 au 31 mai 2024. Ils ont pu profiter de l'air iodé, de promenades, de visites culturelles ou encore apprécier la pêche dans une ambiance d'avant-goût d'été.



## Visite de Saint Nicolas :

Le 3 décembre Saint Nicolas a rendu visite à tous les élèves de l'école. Il a commencé sa tournée au Rucher pour les enfants de maternelle, il a poursuivi au bâtiment Resseguier pour les enfants du CP au CE2 et l'ULIS et a terminé sa tournée au bâtiment Val de Mance pour les CM. Chacun des 350 élèves a reçu un livre et un chocolat.

## Périscolaire



La structure périscolaire connaît une fréquentation en constante augmentation. A ce jour le nombre d'enfants inscrits au périscolaire, aux mercredis récréatifs et aux centres aérés atteint le chiffre exceptionnel de 160.

## Centre aéré de février 2024

Toute la semaine du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2024 les enfants ont participé à un centre aéré sur le thème du CARNAVAL, ils ont pu créer tambourins, masques, têtes de clown ou encore se rendre au cinéma, à la piscine et participer à un atelier pâtisserie. Cette semaine s'est terminée par une fête de CARNAVAL.



## Centre aéré d'avril 2024

Le thème de ce centre aéré du 22 au 26 avril 2024 était les CONTES et LEGENDES avec des activités bricolage, création du loup, du chaperon rouge, d'Eliot et le dragon...

Des grands jeux ont été organisés, tel le jeu de l'oie ou le jeu du petit Poucet. Les plus grands ont participé à l'atelier « Deviens écrivain de tes contes », ils ont également réalisé des costumes et des décors.

Le sport a également été mis à l'honneur à travers divers jeux sportifs « potion magique » et « petit Poucet ».



## Centre aéré de juillet 2024

Du 8 au 26 juillet 2024 les enfants inscrits au centre aéré ont pu découvrir des SPORTS et CULTURES DU MONDE entier. Les premières activités consistaient à découvrir les instruments musicaux indiens et la cuisine indienne. Ils ont fabriqué des colliers de fleurs, un masque tribal, un totem et une coiffe indienne.



Ils ont ensuite voyagé en Espagne en pratiquant la mosaïque avec une professionnelle et en recevant un cours de musique également avec un professionnel. Ils ont participé au jeu du taureau et ont conçu un éventail.

Ils ont fait une étape au Japon en élaborant des kokeshi (poupées japonaises) et des koinobori (carpes porte-bonheur emblématiques du Japon). Cette étape s'est terminée par des batailles de sumos.



## Centre aéré d'octobre 2024

C'est autour du thème « LA FORÊT ENCHANTÉE » que petits et grands sont entrés dans un monde magique du 21 au 25 octobre 2024.

Les créations ont été très nombreuses : une forêt enchantée, une maison hantée, un chaudron magique, un hérisson magique, un champignon magique, un arbre magique, une lanterne porte-bonheur et de la poussière de fée. Ils ont participé à la cuisine des lutins et préparé des sablés enchantés. La semaine s'est achevée par un bingo suivi d'un goûter enchanté.



C'est à Hawaï qu'ils ont ensuite fait escale en créant une planche de surf et en participant à un atelier musical avec un musicothérapeute.

Leur périple s'est achevé au Vietnam avec encore beaucoup de réalisations et de musique.



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

En 2024 la municipalité d'Ars-sur-Moselle a désiré associer les jeunes à la vie politique locale et les rendre acteurs de la vie de leur commune. Les enjeux étaient de tenir compte de leur parole, de faire valoir leurs idées afin d'améliorer leur cadre de vie, l'environnement et l'animation.

Du 15 au 20 avril 2024 les élèves du CM1 à la 3<sup>ème</sup> ont pu candidater afin de devenir conseiller municipal des jeunes pour un mandat de 2 ans.

Les élections ont eu lieu à la mairie pour l'école élémentaire et au collège pour les collégiens entre le 21 et le 23 mai 2024.



La cérémonie d'installation du CMJ a été organisée le 6 juin 2024 à 18 heures au Salon d'Honneur de la mairie en présence de Monsieur le Maire, des adjoints, des jeunes conseillers et de leur famille. A cette occasion il leur a été remis une écharpe tricolore et une carte d'élu. La cérémonie s'est achevée autour d'un verre de bienvenue.



Le 19 juin 2024 à 14 heures le CMJ s'est réuni pour la première fois afin d'adopter le règlement intérieur et soumettre les abondantes propositions de projets des jeunes qui dénotaient leur investissement.

La seconde séance s'est tenue le 11 septembre 2024 dans le but de créer deux commissions, celle des projets travaux pour laquelle les jeunes se sont déplacés au Parc Municipal et au City Stade, et celle de l'animation.



La troisième réunion du CMJ s'est déroulée le 9 octobre 2024, l'objectif étant de présenter le CCAS aux jeunes afin d'envisager des actions communes. La séance s'est terminée sur un bilan de l'avancée des projets.

Le mercredi 6 novembre 2024 le CMJ s'est de nouveau réuni afin de préparer les divers événements organisés par les jeunes.

### Calendrier des RÉALISATIONS et des MANIFESTATIONS du CMJ

- 28 juillet 2024 à 11h cérémonie en hommage des combattants morts pour la France organisée par le Comité du souvenir français.
- 11 septembre 2024 démarrage du projet de réhabilitation du City Stade et installation d'un coin ado au Parc Municipal.
- 11 novembre 2024 à 11h commémoration de l'Armistice de 1918 au Monument aux Morts.
- 13 novembre 2024 de 14h à 18h organisation d'un après-midi intergénérationnel autour du jeu de société lors duquel les jeunes du CMJ ont pris en charge enfants et aînés afin de partager un moment de convivialité autour de jeux et d'un goûter.





- 11 décembre 2024 à 14h30 le CMJ a invité les enfants de la commune à décorer le sapin de Noël installé devant la mairie.

- 8 décembre 2024 à partir de 9h les jeunes du CMJ ont participé aux festivités du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération du Fort DRIANT et de la ville d'Ars-sur-Moselle. Ils ont pu assister à l'exposition et parade militaire, au dépôt de gerbes au Monument aux Morts, à l'exposition photographique et à la conférence de Monsieur Jacques NOEL ainsi qu'à la visite du Fort DRIANT.



**Je tiens à adresser personnellement mes plus sincères félicitations aux jeunes élus pour leur investissement et les réalisations accomplies, leur détermination a été une inspiration pour tous.**

**Leur engagement et leur volonté sont une note d'espoir pour la jeunesse actuelle.**



## Animation Communication Culture

MADAME MURIEL DALMARD



### ➤ VIDE-GRENIERS

Ce dimanche 21 avril 2024, au traditionnel et annuel vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes, de nombreux particuliers ont décidé de venir s'installer. Les 150 emplacements autour de la mairie et des cours des écoles ont été occupés toute la journée. Il y en avait pour toutes les bourses. De magnifiques objets anciens, dans l'état ou à restaurer, d'autres plus récents à recycler et des fonds de placards à petits prix, pouvant encore servir. Le public est venu en nombre, regarder, fouiller, questionner et faire des affaires. Le stand buvette et restauration a connu une belle activité et les préposés au barbecue, frites, boissons et crêpes accomplissaient leur tâche avec célérité, un service apprécié des clients. La réussite d'une manifestation en extérieur c'est un gros investissement des bénévoles qui n'ont pas manqué à l'appel, (membres associations locales, particuliers et adjoints). Un grand merci à eux et à la météo clémente.



### ➤ FÊTE PATRONALE

Petits et grands, il y a de quoi se réjouir tout un chacun d'éprouver sa force avec un jeu d'arcade boxer, vérifier son adresse au tir, satisfaire ses papilles gustatives, pêcher les petits canards, s'en remettre à la chance pour les jeux de hasard, avoir le plaisir, dès le plus jeune âge de se tamponner aux autos-scooters, avec grand rire.

C'est aussi l'occasion de bavarder, d'échanger, se retrouver et partager des moments heureux jusque tard dans la soirée. Repartir avec une peluche et une excellente crêpe ou gaufre et des souvenirs plein la tête.

### ➤ 13 JUILLET FÊTE NATIONALE

Rendez-vous pris en ce Samedi 13 juillet 2024 au stade municipal de la ville à compter de 19h pour célébrer la Fête nationale avec le traditionnel Bal Populaire.

Cet événement emblématique a permis de réunir famille et amis pour partager une soirée sympathique.

Le duo P.J. Music, des musiciens talentueux ont animé la soirée avec une sélection de morceaux entraînants et festifs, pour le grand plaisir des danseurs.





Un feu d'artifice de qualité à cloturé la soirée.

## ➤ BALLADES ESTIVALES

Année après année, les ballades « tous au parc », s'inscrivent comme un des temps forts de la politique culturelle de la ville.

C'est le DUO SHOGUN composé de deux voix harmonieuses qui a ouvert la saison en ce vendredi 2 août. La pluie qui s'est invitée n'a pas été un frein à l'ambiance musicale proposée, bien au contraire, le public était ravi et les applaudissements résonnent encore dans la salle où le concert a eu lieu.

La météo a été davantage clémente en ce vendredi 9 août pour accueillir DOM et c'est bien confortablement assis à l'ombre que le public a repris les refrains des chansons françaises interprétées par cet artiste résidant dans la commune. Dès les premiers riffs de guitare, le trio LIZARD SPIRIT a démontré son savoir-faire musical en livrant un concert impressionnant. La musique immersive et entraînante a rapidement conquis le public, qui a vécu une expérience sonore de grande qualité, en date du vendredi 16 août.



Le TRIO RECADO composé d'ISABELLE LORELLI, de CLAUDE ZAJDA, et la participation exceptionnelle de JEAN-PIERRE GONZALES, a fait partager de belles émotions et donné le tempo en cette dernière soirée du 23 août. Les chaleureux applaudissements ponctuant chaque morceau et les visages épanouis ont rassuré le TRIO RECADO sur le plaisir ressenti de l'auditoire.

Les ballades offrent une véritable symphonie en plein air où les différentes tonalités musicales fusionnent harmonieusement avec la nature environnante du parc, rendez-vous pour la prochaine programmation en août.

## ➤ CABARET

Effervescence, agitation et excitation pour préparer cette Soirée Cabaret du 16 novembre 2024 qui restera dans les mémoires.

Du jamais vu encore à Ars sur Moselle, une salle des fêtes totalement transformée, un escalier digne de celui du Moulin Rouge, une décoration dans le moindre détail pour accueillir un public curieux de cette toute nouvelle programmation.

L'orchestre Les Poissons Rouges a donné le tempo dès le début de soirée pour créer une atmosphère vibrante, ou humour, émotion et élégance se sont rencontrés pour offrir une expérience cabaret complète et inoubliable.

La chanteuse Julie FRAID à la voix envoûtante ajoutant profondeur et frissons a captivé la salle toute la soirée.

Une performance exceptionnelle assurée par des danseuses souriantes aux corps parfaits de U'FIT Luxembourg dans des costumes chatoyants faits de plumes et de strass, pour des chorégraphies enjouées sur des musiques rythmées.

Des artistes de haut vol, tantôt drôles, tantôt émouvants mais extraordinairement surprenants. Challenge réussi pour le plus grand plaisir de tous.



## ➤ ARS'TISTE

Un salon qui au fil du temps, a acquis ses lettres de noblesse et participe à l'animation culturelle de la ville. Comme les années précédentes, les disciplines artistiques ont été représentées par 41 artistes, venus d'horizons divers et variés comme la pyrogravure, le bois, la peinture, la photographie, le dessin, la mosaïque, la sculpture, ...

Ces artistes ont eu grand plaisir à faire découvrir leurs œuvres et partager leur passion et leur savoir-faire avec les autres exposants et bien sûr avec le public venu nombreux.

Comme à l'accoutumée, l'ambiance et la convivialité, vecteurs de lien social, ont été au rendez-vous, contribuant au succès de cette manifestation.

L'exposition a eu lieu les 21 et 22 septembre 2024 au gymnase Fernand Lagrange et cette simplicité du lieu permet toujours d'être surpris par un univers, coloré et riche en découvertes artistiques.

Chaque artiste a un message à faire passer, une émotion, alors vous, professionnels ou amateurs débutants, hésitants, timides ou chevronnés, osez ! faites vous connaître auprès d'eux : [muriel.dalmard@ville-arssurmoselle.fr](mailto:muriel.dalmard@ville-arssurmoselle.fr) et vos œuvres auront un bel emplacement à notre prochaine exposition cet automne.



## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale installée à l'Espace Bruno Valdevit de la ville fonctionne grâce à une dizaine de bénévoles, qui assurent tout au long de l'année des permanences fixes afin de faciliter à la population arsoise et aux communes voisines, des visites régulières et des horaires au plus près des besoins de tous, petits et grands.

Des achats mensuels, des abonnements, des emprunts réguliers à la D.L.P.B. (Direction Lecture Publique Bibliothèque) permettent un renouvellement perpétuel.

Rencontre, partage, accueil, responsabilité et service, sont les mots qui caractérisent l'équipe qui ne démérite pas à donner vie et à diversifier les animations dans ce lieu d'accès à la culture.

Rappel : inscription gratuite, sourires et rires à volonté sans modération.



Atelier Origami 23/03/2024



Bibliothèque En scène 25/05/2024



Dédicace Laurent LAGARDE 16/03/2024



Atelier Anti Gaspi 21/11/2024

# INFORMATIONS MUNICIPALES



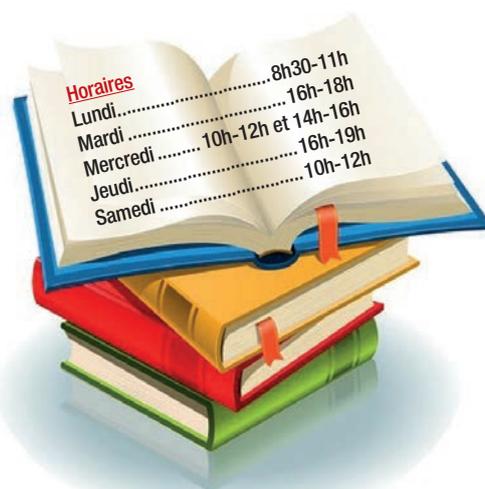
Collecte Jouets du 12 au 30/11/2024



Atelier Cartes de Noël 11/12/2024



Contes de Noël 12/12/2024



## ➤ AMÉNAGEMENTS ESPACE DES PETITS

Quelques changements dédiés à l'espace des petits lecteurs pour leur plus grande satisfaction.

Un nouvel endroit coloré et cocooning, tables et chaises supplémentaires, de nouveaux livres régulièrement proposés, un décor plus approprié à leurs âges.

Des classes maternelles, primaires, périscolaire et crèches sont accueillies chaque semaine.

AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS



## ➤ REMERCIEMENT

### BÉNÉVOLES :

Je tiens sincèrement à remercier tous les bénévoles qui m'accompagnent tout au long de l'année. Le dynamisme qui m'emporte ne serait pas possible sans le travail formidable des bénévoles, véritables artisans de la réussite de toutes les animations. (vide-grenier- fête Nationale, ballades estivales, Ars'tiste, soirée Cabaret, Marché de Noël,). Ils sont issus d'associations locales, résidents de la commune, collègues adjoints. À chaque manifestation ils sont au rendez-vous. Leur dévouement mérite toute ma reconnaissance. Ils donnent de leur temps sans attendre rien en retour, partagent leurs compétences pour faire vivre des manifestations qui profitent à tous.



Merci à vous bénévoles pour votre soutien sans faille, votre sens du partage, votre bonne humeur à toute épreuve par tous les temps et surtout un grand merci pour vos sourires à chacune de nos rencontres.

Un grand remerciement également à tous les bénévoles de la bibliothèque, qui ne l'oublions pas, ne pourrait exister sans eux.

Merci à l'équipe qui même lorsque la bibliothèque est fermée, s'affaire en coulisses.



### ÉQUIPE MUNICIPALE :

Toutes les manifestations demandent un gros investissement logistique et sans M. TILLIERE Christophe et son équipe, rien ne serait réalisé dans les temps. Créativité et professionnalisme ont grandement contribué à la réussite de nos événements annuels. La Soirée

Cabaret restera longtemps dans les mémoires collectives car des défis ont été relevés en un temps record et toujours avec l'objectif de donner satisfaction. Planning maintenu, écoute réelle, réalisation garantie et de qualité, sont les atouts de cette équipe en ateliers.



**Je ne saurais terminer  
mes remerciements sincères  
sans citer  
Mme RONDELLI Gisèle  
pour tout le soin apporté à la  
communication lors des  
différentes manifestations.**

## HARMONIE MUNICIPALE

L'orchestre d'harmonie est placé sous la présidence de Madame Andrée FOUHL, conseillère municipale de la ville d'Ars-sur-Moselle.

Elle est dirigée par Monsieur Jacques FUHRMANN depuis septembre 2024 professeur diplômé et directeur de l'école de musique d'Ars-sur-Moselle.

Comprenant des musiciens de tous âges, c'est un orchestre amateur qui compte environ une quinzaine de musiciens.

### Le répertoire varié comprend des compositions modernes :

- Musiques de films, comédies musicales, jazz, variétés.
- L'harmonie assure une dizaine de services par an principalement sous forme de concerts et d'échanges avec d'autres sociétés musicales.

L'harmonie **recrute dans tous les pupitres**, jeunes élèves d'une école de musique et moins jeunes désirant renouer avec une vieille passion.

**Nous prêtons des instruments et participons aux frais de scolarité** pour l'étude d'un instrument dans une école de musique.

Cette formation offre aux musiciens un développement et un enrichissement musical au sein d'un orchestre.

C'est une société conviviale où se créent des liens d'amitié.



### PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Concert de printemps	Concert de printemps.
Judi 8 mai	Cérémonie de l'armistice à 11h00 Aux monuments aux morts
Samedi 21 juin	Fête de la Musique
Samedi 26 juillet	Inauguration de la fête patronale
Dimanche 27 juillet	Cérémonie du souvenir à 11h00 Aux monuments aux morts.



L'harmonie municipale possède une page **facebook : harmonie Municipale d'Ars/Moselle** et une page dans le site de la ville d'Ars: **www.arssurmoselle.fr** que vous pouvez consulter.

Les répétitions ont lieu tous les jeudis soirs (**20h15 à 22h00**) dans notre nouvelle salle située dans l'enceinte de l'école primaire « Val de Mance » rue de l'Abbé THOUVENIN.

Tous les musiciens et musiciennes sont les bienvenus...  
Pour tout contact **Monsieur Jacques FUHRMANN** au 06 77 07 99 60.





## Environnement Cadre de vie & Incivilité

Bien que le nombre de doléances ait légèrement diminué par rapport à l'année dernière, force est de constater que certains problèmes d'incivilité persistent. Et ce, malgré les nombreux efforts déployés par la municipalité.

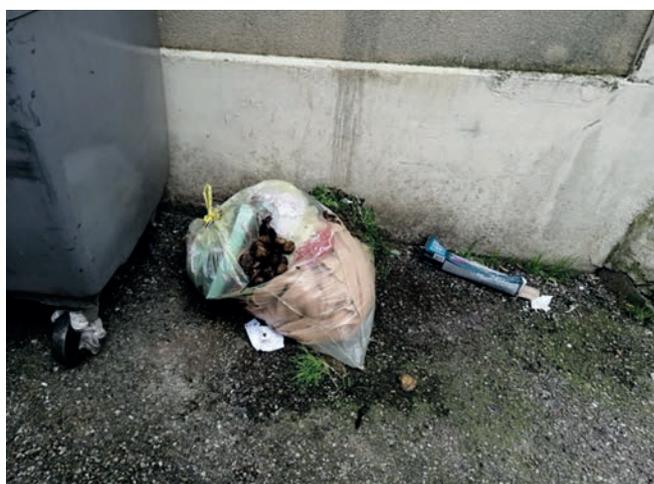
### DÉJECTIONS CANINES : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Prenons un exemple qui agace tout le monde : les déjections canines. Des distributeurs de sacs pour chiens ont été installés à travers toute la commune, à des emplacements stratégiques et visibles. Pourtant, les trottoirs continuent d'être régulièrement souillés. Ce manque de civisme est regrettable. Certes, les chiens n'y sont pour rien, mais leurs maîtres, eux, ont une responsabilité. Faut-il vraiment le rappeler ?

### DÉCHETS SAUVAGES ET ENCOMBRANTS : DES COMPORTEMENTS ÉVITABLES

Autre sujet récurrent : les déchets sauvages. Malgré la présence de poubelles accessibles, il n'est pas rare de voir des débris abandonnés au sol. Quant aux encombrants, bien que notre commune dispose d'une déchetterie gratuite et ouverte à tous, certains continuent de déposer leurs objets volumineux directement sur les trottoirs.

Ces comportements inciviques engendrent des coûts supplémentaires pour les services municipaux, qui doivent mobiliser du temps et des ressources pour les ramasser. Pourtant, ce n'est pas une fatalité. Si chacun faisait un petit effort, ces désagréments pourraient disparaître rapidement, au bénéfice de tous.



## DES MESURES CONCRÈTES POUR LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

Lors du conseil municipal du 6 novembre, nous avons également validé la création d'**un service de police intercommunal**. Ce service interviendra dans notre commune à compter du 1er trimestre 2025, à raison de 10 heures par mois. Il viendra compléter l'action de la police municipale qui intervient principalement pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

Grâce à cette nouvelle organisation, la police intercommunale sera active afin d'améliorer le quotidien des usagers et de sanctionner les comportements irrespectueux.

Ces questions d'incivilité ne sont pas nouvelles, mais elles nécessitent un véritable effort collectif. La commune s'investit chaque jour pour améliorer votre cadre de vie. Ce travail cependant, ne pourra porter ses fruits que si chacun respecte les règles et adopte un comportement responsable.

Ensemble, nous pouvons préserver et valoriser notre environnement commun.

Merci à tous ceux qui s'impliquent déjà pour le bien de notre communauté.

## CHATS ERRANTS : UNE GESTION ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

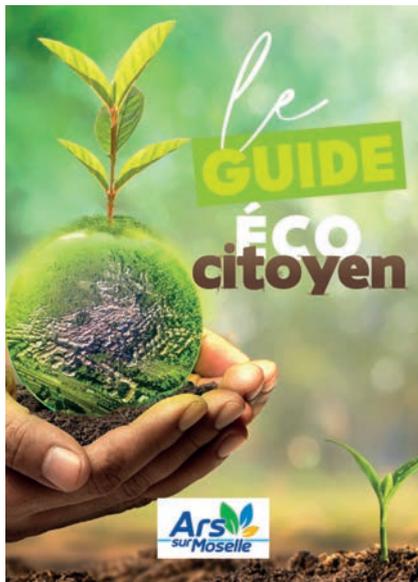
La problématique des chats errants reste un enjeu majeur qui nécessite une approche réfléchie. Nous comprenons que leur présence peut susciter des tensions, mais rappelons que certaines pratiques, comme l'empoisonnement, sont non seulement illégales mais également profondément inhumaines.

Dans cet esprit, le conseil municipal a autorisé, le 18 décembre 2024, la signature d'une convention avec l'association "LA BERGERIE ET COMPAGNIE", reconnue pour son sérieux. Active dans plus de trente communes voisines, cette association mènera une campagne de stérilisation éthique sur notre territoire. La convention entrera en vigueur le 1er janvier 2025. Si vous souhaitez contribuer à cette démarche en tant que bénévole, n'hésitez pas à contacter l'association.



**Contactez La Bergerie et Compagnie** : Tél. : 07 82 86 93 64 - Mail : [labergerieetcompagnie@gmail.com](mailto:labergerieetcompagnie@gmail.com)

Si vous rencontrez des problèmes liés aux chats errants, n'hésitez pas à les contacter directement. Leur expertise et leur engagement sont là pour vous accompagner et apporter des solutions adaptées.



## Pour un avenir durable : l'environnement au cœur de nos actions

Lors du même conseil municipal, nous avons validé la cartographie de la Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR). Ce dispositif vise à simplifier les démarches administratives et à favoriser l'implantation de projets photovoltaïques dans notre commune.

En conformité avec la loi sur les ZAE nR, certaines obligations s'appliquent désormais, comme l'installation de panneaux solaires sur les toitures de plus de 500 m<sup>2</sup> ou encore l'aménagement d'ombrières photovoltaïques sur les grands parkings.

Par ailleurs, nous avons publié un livret éco-citoyen à destination des habitants. Ce guide pratique regroupe des conseils simples pour économiser de l'énergie sans se priver. Vous y trouverez, entre autres, des astuces pour réduire sa consommation d'eau, l'importance de consommer des fruits et légumes de saison, ainsi que des gestes du quotidien pour un mode de vie plus respectueux de l'environnement.

Ensemble, engageons-nous pour une commune plus propre, plus respectueuse, et plus durable.

## DISTRIBUTION DE BIO-SEAUX POUR LES BIODÉCHETS

Ce sont 2,6 tonnes de déchets alimentaires qui ont été collectées en décembre à Ars-sur-Moselle, grâce à votre engagement. C'est une quantité remarquable qui montre l'implication des habitants dans cette démarche écoresponsable. Ces biodéchets, détournés des ordures ménagères, seront valorisés en compost pour enrichir les sols, un geste concret pour préserver notre environnement.

Pour faciliter ce tri, 16 bornes de collecte ont été installées dans la commune.

N'oubliez pas : seuls les déchets alimentaires en vrac peuvent y être déposés (les sacs, même biodégradables, sont interdits).

Un bio-seau a été distribué à chaque ménage pour simplifier cette nouvelle habitude. Si vous souhaitez composter chez vous, des conseils et composteurs sont disponibles via l'Eurométropole de Metz.

Ars-sur-Moselle, commune pilote avec l'Eurométropole, vous remercie pour votre mobilisation et compte sur vous pour continuer à faire de cette initiative un succès !



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## UNE COMMUNICATION RENFORCÉE POUR MIEUX VOUS INFORMER

À l'ère de l'ultra-connectivité, la municipalité a eu à cœur d'améliorer sa communication avec ses administrés. C'est pourquoi la commune a adopté l'application mobile "PanneauPocket", la solution d'information et d'alertes numéro 1 en France.

Grâce à cette application, vous recevez instantanément sur votre téléphone les dernières informations concernant la commune. Vous pouvez également accéder en un clic à des renseignements pratiques tels que :

- les démarches administratives,
- les informations sur l'assainissement et la gestion de l'eau,
- les horaires et modalités d'accès à la déchetterie,
- et bien d'autres services utiles à votre quotidien.

En 2024, vous êtes déjà plus de 550 personnes à avoir installé l'application et ajouté votre commune dans vos favoris. Depuis le lancement de l'application en avril 2024, plus de 72 500 panneaux ont été consultés par les utilisateurs. Cela témoigne de l'importance de cette application et de l'enthousiasme qu'elle suscite. Non intrusive et respectueuse de votre vie privée, l'application "PanneauPocket" ne collecte aucune donnée personnelle. Vous pouvez l'utiliser en toute sérénité pour rester informé et profiter des services de votre commune.

Par ailleurs, le site internet de la commune a fait peau neuve pour devenir plus intuitif et accessible.

Désormais, grâce à une mise en page claire et un support visuel attractif, toutes les informations relatives à la vie communale y sont centralisées.

Enfin, dans un contexte où quasiment toutes les démarches administratives se réalisent sur Internet, notre site joue également un rôle clé en redirigeant les usagers vers les sites officiels de l'État. Cela vous permet de trouver rapidement les formulaires et services nécessaires sans perte de temps.

**Simplifier vos démarches et vous informer en temps réel, c'est notre priorité !**



Un grand merci à Gisèle Rondelli, du service communication, qui œuvre quotidiennement pour tenir à jour l'ensemble de nos supports de communication et pour vous informer de tout ce qui se passe dans la commune.

## VALORISATION DU TISSU ASSOCIATIF LOCAL

**ASSOCIATION**  
**ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE**  
1 RUE DU MOULIN (SALLE GUSTAVE CHARPENTIER)

**PRÉSIDENT**  
Jean-Claude MEYER  
03.87.60.70.65 / 06.78.98.52.29  
jcmeyer@wanadoo.fr

**SECRÉTAIRE**  
Virginie TRUC  
03.87.60.63.11 / 06.32.02.26.76

**HORAIRES**  
- du lundi au vendredi : 19h00 - 21h00 et 19h00 - 19h00  
- le samedi : 10h00 - 12h00

**TARIFS**  
Droit d'inscription annuel : 35,00 € par personne (hors cours)

**PIECES A FOURNIR**  
- Fiche d'inscription de l'EMD à compléter  
- Certificat médical pour les cours de danse

**CONTACTS**  
- Facebook : [www.facebook.com/poquete/Ecole-de-Musique-et-de-Danse-Ars-sur-Moselle/100063725815472/](https://www.facebook.com/poquete/Ecole-de-Musique-et-de-Danse-Ars-sur-Moselle/100063725815472/)  
- Site Internet : <https://www.emdars.fr>

03.87.60.63.11 | [emd.ars@wanadoo.fr](mailto:emd.ars@wanadoo.fr)

**Un grand merci à tous les participants pour leur créativité, ainsi qu'aux membres du jury pour leur implication.**

**Nous vous donnons rendez-vous en fin d'année pour une nouvelle édition encore plus magique !**

Dans le même esprit, des fiches associatives ont été créées pour chacune des associations de la commune. Elles regroupent leurs coordonnées (téléphone, adresse e-mail), horaires, tarifs et autres informations utiles. Ce dispositif a pour but de faciliter l'accès à la vie associative et de renforcer les liens entre les habitants.

En redynamisant le tissu social et en connectant les gens entre eux, nous souhaitons préserver une commune vivante, solidaire, et toujours en mouvement.



La remise des prix du concours des maisons et balcons illuminés s'est tenue le vendredi 24 janvier, en présence de Monsieur le Maire et des adjoints. Grâce à l'imagination et à l'engagement des habitants, notre village s'est paré de mille lumières, offrant une atmosphère féerique pour les fêtes de fin d'année.

## Services à la population

### France Services à Ars-sur-Moselle : Une année 2024 riche en accompagnements !

En 2024, France Services d'Ars-sur-Moselle a accueilli plus de 2 550 usagers, dont 48,7 % de primo-usagers, confirmant ainsi son rôle essentiel auprès des habitants. Ce service de proximité accompagne les citoyens dans de nombreuses démarches :

- Accompagnement numérique : aide à la création de comptes en ligne (CAF, CPAM, impôts, etc.), impression ou scan de documents, déclarations en ligne, et bien plus encore.
- Informations administratives : conseils personnalisés et explications sur vos droits et démarches.
- Accompagnement social : mise en relation avec des professionnels pour un soutien adapté.
- Aide pour les formalités de la vie quotidienne : gestion des prestations familiales, demande de carte grise, demande d'aides sociales, etc.

France Services se caractérise par une collaboration étroite avec 12 partenaires nationaux, tels que la CARSAT, les impôts et l'assurance maladie, ainsi que par l'organisation de permanences régulières assurées par des acteurs locaux comme la Mission Locale, le Secours Catholique ou encore un conciliateur de justice, garantissant ainsi un accompagnement complet et personnalisé.

#### Karine - Conseillère numérique

Karine, conseillère numérique, vous propose des ateliers numériques pour tous : un service gratuit, sur rendez-vous. Ces ateliers sont conçus pour vous accompagner dans la prise en main de vos équipements numériques (ordinateur, tablette, smartphone) et pour vous enseigner les bases essentielles du numérique. Vous pourrez y apprendre à naviguer sur Internet, à installer et utiliser des applications sur votre smartphone, à maîtriser le traitement de texte, à créer et gérer des contenus numériques...

Sabrina, Aurore et Karine sont disponibles pour vous guider et simplifier vos démarches. N'hésitez pas à les contacter pour prendre rendez-vous.

#### Sabrina et Aurore - Conseillères France Services

Sabrina et Aurore sont vos interlocutrices pour toutes vos démarches administratives courantes. Elles sont là pour vous accueillir et vous accompagner dans vos démarches en ligne, vous orienter vers les bons services et vous donner des conseils personnalisés pour faciliter vos formalités administratives et sociales.





Badminton  
 Tir à l'arc  
 Tennis  
 Judo  
 Gym  
 Danse

**NATATION**  
**GYM**

Ars-sur-Moselle



Ars-sur-Moselle

*Vie Associative* 04



Retrouvez le rapport d'activité 2024  
de toutes nos associations sportives et culturelles sur le site internet de la ville d'Ars-sur-Moselle :

**[www.ville-arssurmoselle.fr](http://www.ville-arssurmoselle.fr)**  
rubrique "Loisirs Culture et Sports"

<b>3A</b>	Mme FOUHL Andrée	06.14.43.53.87	andree.fouhl@ville-arssurmoselle.fr
<b>A.M.O TIR A L'ARC</b>	M.LORENZON Cédric	06.63.08.68.34	lorenzoster@gmail.com
<b>AAPPMA "L'ABLETTE"</b>	M.MEYER Gérard	06.11.31.30.56	gerard.meyer57000@gmail.com
<b>AMICALE DU FORT DRIANT</b>	M. NOEL Jacques	06.62.73.16.71	amicalefortdriant@gmail.com
<b>AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL</b>	M.PODDIG Laurent	03.87.60.65.70	amicale.personnel.arssurmoselle@gmail.com
<b>ARS BADMINTON CLUB</b>	M.RAYBOIS Niolas	06.72.27.67.80	nraybois@gmail.com
<b>ARSAINS PRODUCTION</b>	M,ESSELIN Matthias	06.63.82.40.20	matt.esselin@gmail.com
<b>AVENIR JOIE ET CULTURE</b>	M.SCHORP Eric	06.08.70.40.51	schorp.eric@neuf.fr
<b>AZAR</b>	M. ZENATI Hanine	06.95.14.83.70	assos.azar57@gmail.com
<b>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE</b>	Mme DALMARD Muriel	03.87.60.79.11	bibliotheque.ars-moselle@orange.fr
<b>CINÉMA UNION</b>	M. MEYER Jean-Claude	06.78.98.52.29	Cinema.union.ars@gmail.com
<b>CLUB INTER LOISIRS</b>	Mme ROBERT Renée	07.87.19.38.29	clubinterloisirs@gmail.com
<b>COMITÉ DES FÊTES</b>	Mme DALMARD Muriel	03.87.60.65.70	muriel.dalmard@ville-arssurmoselle.fr
<b>CROIX ROUGE FRANCAISE</b>	Mme GRELIN Lina	06.60.66.44.93	eq.arssurmoselle@croix-rouge.fr
<b>ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE</b>	M.MEYER Jean-Claude	06.78.98.52.29	emd.ars@wanadoo.fr
<b>EN PASSANT PAR... LE POINT COMPTÉ</b>	Mme DRUON Sylvie	06.14.32.78.61	sylvie.druon@wanadoo.fr
<b>ÉQUILIBRE</b>	Mme KAPP Gisèle	06.73.47.18.89	gisele.kapp@numericable.fr
<b>FESTIV'ARS</b>	M,GHILLAS Martial	07.88.91.39.04	asso.festivars@gmail.com
<b>FOOTBALL CLUB</b>	M.DOCTEUR Mickâel	06.61.05.67.10	arssurmoselle.fc@moselle.lgef.fr
<b>GYM ACTIV'ARS</b>	Mme DAVID Martine	06.24.95.37.33	david.martine02@gmail.com
<b>HARMONIE MUNICIPALE</b>	Mme FOUHL Andrée	06.14.43.53.87	accueil@ville-arssurmoselle.fr
<b>JUDO CLUB</b>	M.LSTIBUREK	03.87.60.62.19	arsjudoclub@sfr.fr
<b>LES DAUPHINS D'ARS</b>	M.STENGEL Franck	06.19.55.88.78	lesdauphinsdarsclubdeplongee@gmail.com
<b>LES ÉCUREUILS ASSOC PARENT D'ÉLÈVES</b>	Mme DALMARD Caroline	06.51.84.99.73	apeleseecureuils57130@gmail.com
<b>NAT'ARSOISE</b>	Mme CABAILLOT Véronique	06.56.83.38.23	nat.ars57@gmail.com
<b>PÉTANQUE ARSOISE</b>	M.DAUBENFELD Sylvain	06.49.32.84.52	sydoben@hotmail.fr
<b>RESTOS DU CŒUR</b>	Mme MARTINUZ Fabienne	03.87.30.42.93	ad57a.arssurmoselle@restosducoeur.org
<b>SECOURS CATHOLIQUE</b>	M.MONTIEROTIAGO Sergio	06.04.59.64.85	meusemoselle@secours-catholique.org
<b>SOUVENIR Français</b>	M.CLEVENOT Jean-François	06.72.23.36.88	clevenot.jean-francois@orange.fr
<b>TENNIS-CLUB</b>	M.VISINTIN Nils	06.32.88.65.03	tennis-ars@fft.fr
<b>VIE TA GYM</b>	Mme KNAUF	07.54.83.77.86	vietagym@gmail.com

## Depuis Ars-Sur-Moselle, rendez-vous au Centre-Ville de Metz et voyagez dans toute l'Eurométropole grâce au réseau LE MET'

La commune d'Ars-Sur-Moselle est desservie par la ligne **P 103** du réseau LE MET'.



fréquence



amplitude horaire

Cette ligne circule 7j/7

Certains services circulent systématiquement et d'autres sur réservation.

Inscrivez-vous gratuitement au service et réservez votre voyage :

- Par téléphone au 0 800 00 29 38 du lundi au samedi de 7h à 19h (Service et appel gratuits)
- Par Internet sur [leMET.fr](http://leMET.fr) rubrique Résa LE MET'
- Sur l'application **RÉSA LE MET'** disponible sur Google play ou Apple store.

Vous avez la possibilité de réserver :

- Le jour même, jusqu'à 2 heures avant le déplacement, si votre départ est après 10h du matin.
- La veille, avant 19h pour les départs avant 10h matin.

103 → Vernéville						
DU LUNDI AU VENDREDI						
Gare Routière	Roi George	Clemenceau	Ars-sur-Moselle	Schwalbach	Gravelotte-Église	Chantrenne
-	6h03	6h11	6h19	6h20	6h29	6h36
-	6h50	7h04	7h06	7h07	7h15	7h23
-	7h18	7h32	7h34	7h35	7h44	7h51
-	8h18	8h32	8h34	8h35	8h44	8h51
-	9h33	9h47	9h49	9h50	9h59	10h06
-	10h33	10h47	10h49	10h50	10h59	11h06
-	11h23 <sup>a</sup>	-	11h41 <sup>a</sup>	-	-	-
-	11h33	11h47	11h49	11h50	11h59	12h06
-	12h30	12h44	12h46	12h47	12h56	13h03
-	12h32 <sup>b</sup>	-	12h50 <sup>b</sup>	-	-	-
-	12h50	13h04	13h06	13h07	13h16	13h23
-	13h48	14h02	14h04	14h05	14h14	14h21
-	14h38	14h52	14h54	14h55	15h04	15h11
-	15h23	15h37	15h39	15h40	15h49	15h56
-	16h22	16h36	16h38	16h39	16h48	16h55
-	17h08	17h22	17h24	17h25	17h34	17h41
-	17h33	-	17h51	-	-	-
-	17h38	17h52	17h54	17h55	18h04	18h11
-	18h08	18h22	18h24	18h25	18h34	18h41
-	18h25	-	18h43	-	-	-
-	18h30	18h44	18h46	18h47	18h56	19h03
-	19h24	19h38	19h40	19h41	19h50	19h57
-	20h18	20h32	20h34	20h35	20h44	20h51

### Pour comprendre votre dépliant horaires :

- 1 Le numéro et la direction de votre ligne
- 2 La période horaire, il en existe 4 :  
Période mirabelle du lundi au vendredi  
Période prune le samedi  
Période verte les dimanches et jours fériés
- 3 Les arrêts de référence de votre ligne : il n'est malheureusement pas possible d'afficher tous les arrêts de votre ligne, mais vous pouvez consulter les horaires de tous les arrêts sur [leMET.fr](http://leMET.fr).  
Horaires de passage du bus :  
4 Quand l'heure est sur fond blanc, le service est systématique.  
5 Quand l'heure est sur fond bleu, il est nécessaire de réserver votre voyage.  
6 Quand l'heure est sur fond vert, il s'agit d'un service réalisé par la ligne 78 du réseau Fluo Grand Est 57. Vous pouvez emprunter la ligne avec une carte de bus Simplificités chargée d'un titre LE MET'.

Grâce à votre carte Simplificités chargée d'un titre de transport LE MET', vous pouvez voyager en TER Grand Est entre la Gare d'Ars-Sur-Moselle et Metz-Ville, en 7 minutes.

\*Carte Simplificités à valider en gare avant votre montée à bord du train, y compris en correspondance.

### Renseignements :

[leMET.fr](http://leMET.fr) - 0 800 00 29 38 Service & appel gratuits

Espace Mobilité LE MET'  
Place de la République à Metz





# INFORMATIONS PRATIQUES

## Le réseau LE MET' vous accompagne à Ars-Sur-Moselle :

### > La ligne PROXIS P103 du réseau LE MET'.

Cette ligne circule du lundi au samedi de 5h00 à 20h00 à raison d'un bus toutes les 30 minutes en heures de pointe. En heures creuses, vous devrez réserver votre trajet, idéalement, la veille, afin de bénéficier d'un service de transport.

La ligne P103 circule également les dimanches et jours fériés, avec des circuits proposés sur réservation préalable uniquement.

Pour vous inscrire et réserver votre trajet, nous vous invitons à :

- Contacter le Service Client LE MET' au **0.800.00.29.38** (service et appel gratuits),
- Utiliser directement l'application mobile **RÉSA LE MET'**

Le savez-vous ? une page dédiée aux transports de votre commune est disponible sur [lemet.fr](http://lemet.fr) rubrique « votre commune et LE MET' »

### > Le TER FLUO Grand Est

Grâce à votre carte Simplificités chargée d'un titre de transport LE MET'\*, vous pouvez voyager en TER Grand Est entre la Gare d'Ars-Sur-Moselle et Metz-Ville, en 7 minutes.

*\*Carte Simplificités à valider en gare avant votre montée à bord du train, y compris en correspondance.*

### > Le service de location de vélos VÉLOMET'

Des vélos de ville, pliants ou à assistance électrique sont disponibles à la location (courte ou longue durée) dans les 3 points de location LE MET' :

- Espace Mobilité – Place de la République à Metz
- Agence de location de vélo VÉLOMET' Amphithéâtre, Parvis des Droits de l'Homme à Metz (en face du Centre Pompidou-Metz).
- Nouveau : Agence de location de vélo VÉLOMET'PAR LE MET' Place d'Armes, à côté de la Mairie de Metz

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre vélo sur : [velomet.lemet.fr](http://velomet.lemet.fr)



### > Voyager en règle

Pour voyager en règle, il suffit de présenter son ticket ou carte Simplificités devant le valideur de votre bus ou le valideur présent sur le quai de la gare d'Ars-Sur-Moselle.

Vous disposez ensuite d'une heure pour voyager comme bon vous semble sur le réseau LE MET' (Bus – METTIS – TER dans les gares du périmètre de l'Eurométropole de Metz). Votre titre est valable pour les correspondances et allers/retours.

### > Acheter – Recharger un ticket ou abonnement

2 partenaires dépositaires de titres de transport peuvent vendre ou recharger votre carte Simplificités ou ticket de bus à Ars-Sur-Moselle :

- **LE PASTEUR** - Tabac / Presse :  
3 Rue Pasteur à Ars-sur-Moselle
- **MAG PRESSE DEBBAH** - Tabac / Presse :  
20 Rue du Maréchal Foch à Ars-sur-Moselle

Vous pouvez également acheter votre carte et recharger en ligne sur le site [lemet.fr](http://lemet.fr) rubrique « Boutique en ligne ».



### Horaires – Contacts :

Les agents de vente LE MET' vous accueillent à l'espace Mobilité LE MET' Place de la République à Metz du lundi au samedi de 8h30 à 18h30.

Une question ?

Contacter le réseau LE MET' : Par mail : [contact@lemet.fr](mailto:contact@lemet.fr) - Par téléphone : 0.800.00.29.38  
Du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h à 19h (service et appels gratuits).





## Les adresses Utiles

### SERVICES EN MAIRIE

#### Hôtel de ville

Courriel .....	secretariat@ville-arssurmoselle.fr
Site internet .....	www.ville-arssurmoselle.fr
Accueil standard .....	03.87.60.65.70
Cabinet du maire .....	03.87.60.65.70
Etat civil .....	03.87.60.97.99
Comptabilité .....	03.87.60.98.00
Mission locale pour l'emploi.....	03.87.21.17.17
CCAS .....	03.87.60.96.36
Urbanisme.....	03.87.60.63.45
Service technique .....	03.87.60.61.66
Communication.....	03.87.60.96.34
Périscolaire.....	03.87.60.65.20

### SERVICES ADMINISTRATIFS

Direction générale des services sur rendez-vous.....	03.87.60.65.70
---	----------------

### SERVICES SOCIAUX

Centre médico-social .....	03.87.60.73.18
Drogue info service .....	08.00.23.13.13
Enfance maltraitée .....	119

### ADMINISTRATIONS

France travail.....	39.49
CAF.....	08.10.25.57.10
CPAM.....	36.46

### Conseillers départementaux

FRANCOIS Jean,	
LAPAQUE Bernadette .....	03.87.37.57.57
Député MENDES Ludovic.....	01.40.63.03.08
La Poste.....	36.31
Service de gestion comptable .....	03.57.84.40.49
Préfecture .....	03.87.34.87.34
Cadastre .....	03.87.39.93.93
SNCF .....	36.35

### ÉCOLES

Maternelle « Le Rucher » .....	03.87.60.96.38
Ecole primaire Val de Mance.....	03.87.60.96.31
Ecole primaire Rességuier .....	03.87.60.96.31
Psychologue scolaire.....	03.87.60.61.78
Collège .....	03.87.60.83.52

## Collecte des Ordures ménagères

**COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (sacs noirs)**  
Lundi matin à partir de 6h.

**COLLECTE SELECTIVE (sacs transparents)**  
Jeudi matin à partir de 6h.

**RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS**  
prendre contact avec Metz Métropole au 03.87.20.10.00

**NE PAS DEPOSER LES OBJETS ENCOMBRANTS DEVANT  
VOTRE HABITATION AVANT LA PRISE DE RDV.**

Merci de sortir vos sacs le jour même avant 6h ou la veille après 20h.

**LES SACS PLASTIQUES NE DOIVENT EN AUCUN CAS ETRE SORTIS  
AVANT 20 HEURES, LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.**  
(pas le samedi pour le lundi !)



Toute l'information  
municipale annuelle  
de votre ville  
[www.ville-arssurmoselle.fr](http://www.ville-arssurmoselle.fr)

### LOISIRS ET CULTURE

Piscine Municipale .....	03.87.60.87.33
Bibliothèque .....	03.87.60.79.11

### CULTES

Presbytère catholique.....	03.87.60.71.50
Presbytère protestant .....	03.87.60.63.66

### DÉCHETTERIE .....

Mardi-mercredi-vendredi-samedi de 9h30 à 18h30 Sans interruption Lundi et jeudi 14h-18h30 Dimanche matin : 9h30-12h30 Sauf jours fériés	03.87.34.64.60
---	----------------

### NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie.....	03.87.60.63.93
SAMU.....	15
Pompiers.....	18
Centre antipoison.....	03.83.22.50.50
Gaz de France .....	30.22
URM.....	03.87.34.45.45
HAGANIS.....	03.87.34.40.00
VEOLIA.....	09.69.32.34.58
Eurométropole	
Pôle déchets.....	03.87.20.10.10
Eurométropole	
Pôle urbanisme.....	03.87.39.07.00